

Madame la Présidente du Conseil-exécutif,  
Messieurs les députés,  
Monsieur le Président du Conseil du Jura bernois,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil de ville,  
Mesdames, Messieurs, Chers invités,

Nous voici au terme d'une œuvre passionnante et exaltante, exigeante aussi, qui a vu Saint-Imier recevoir un nouveau visage, ou bien mieux, retrouver ses vraies qualités.

Disons-le d'emblée, la Grand-Rue n'était pas un atout lumineux pour notre commune. Elle était d'ailleurs citée comme une traversée terne et sans âme, une ligne droite trop longue entre des immeubles trop souvent décatés. Voilà pour le visuel. Pour ce qui était du pratique, ce n'était guère mieux : une route au gabarit déformé, des trottoirs disparates dont les bordures et même les trous étaient autant d'obstacles...

Pourtant, l'ensemble ne manque pas de qualités. Au contraire. L'urbanisme imérien est issu d'un geste créateur remarquable ; il dit l'essor horloger qui transforme la commune au XIX<sup>ème</sup> siècle. Surtout, il n'est pas le fait de développements successifs qui auraient peu à peu « rongé » un patrimoine bâti qui n'était plus adapté aux réalités de l'époque. Non, il est le résultat d'un acte majeur, pensé comme un tout et surtout réalisé, ce qui est profondément remarquable. Voyez le plan de 1857 : partant de la Place du Marché, on a construit un plan en damier, dont la Grand-Rue est l'articulation majeure. Elle fend la localité en direction de l'Est, jusqu'à la nouvelle place que l'on crée alors. Voyez ce plan et ces immeubles, déjà dessinés et prévus. Toute la Grand-Rue est là, formant un ensemble cohérent, imposant, horloger, comme une mécanique qui sera celle des temps futurs.

Aussi, lorsque les services cantonaux ont demandé si la Municipalité était disposée à participer à une réfection de la route cantonale qui ne serait pas juste une nouvelle couche de goudron sur des réseaux communaux vieux d'un siècle et méritant réfection, il n'y a pas eu la moindre hésitation à dire oui. Cela devait être l'occasion de refaire une traversée à la hauteur des standards d'aujourd'hui, certes. Mais cela devait être aussi l'occasion d'une mise en valeur de cette Grand-Rue.

Il s'agissait de redonner tout son lustre à la traversée de Saint-Imier, de permettre à toutes les activités d'un centre régional du XXI<sup>ème</sup> siècle de se dérouler au mieux dans ce lieu conçu 150 ans plus tôt. Dans le même temps, il fallait en rappeler la valeur urbanistique et les qualités, qui sont celles de ses habitants et des activités très horlogères qu'ils y mènent.

Le projet a été conçu et mené avec cet objectif.

Les trottoirs traversants et leurs bordures fines sont utiles et rendent service au déplacement des piétons, et surtout des personnes à mobilité réduite ; ils permettent aussi de tracer, visuellement, des lignes qui mettent en valeur de manière discrète et efficace cet urbanisme horloger rectiligne, aux immeubles rehaussé par les pieds de façades. Les places sont mises en valeur par un revêtement différent, en béton, qui souligne leur assise architecturale.

Une ligne centrale relie les deux places. Elle sépare et régule la circulation ; elle participe à la mise en valeur du secteur central. Nous sommes à Saint-Imier, dans une cité où le chronométrage sportif est né. Parmi les pionniers de cette technologie figurent Les Longines qui inventèrent le dispositif dit du « fil coupé » qui fit leur renommée aux Jeux olympiques, il y a 100 ans déjà. Ce fil entre les deux places, en est comme l'évocation.

Les entrées de la localité, à l'Ouest l'ancienne école d'horlogerie, désormais ceff industrie, et à l'est l'ancien hôpital, désormais bureau du Cosc, ont reçu un traitement particulier à la hauteur de leur rôle.

Voilà que la traversée de Saint-Imier, souligne, révèle, met en valeur de manière subtile et délicate, cette intense histoire horlogère. Un peu à la manière d'un fond de boîte qui, lorsqu'il est transparent et se fait modeste, donne toute son importance au mouvement de montre qu'il ferme, la traversée de Saint-Imier donne à voir son toute sa vie horlogère.

Si ce visage est renouvelé, c'est aussi parce des propriétaires ont suivi le mouvement. Les réfections se sont enchaînées, et voilà que la Grand-Rue porte beau, et porte bien son nom.

Voilà pourquoi, ce matin, nous avons inauguré un arbre, à l'entrée Est. Il se trouve près du Cosc et du lieu qui fut le premier hôpital de la localité. Il nous rappelle ces liens horlogers, qui fondent nos infrastructures. Il est aussi proche d'un mur érigé en 1937 par des travailleurs sans emploi. Il nous rappelle leur engagement, les crises et la ténacité des gens d'ici à les affronter. Cet arbre symbolise les racines et le vécu de cette traversée de Saint-Imier, mais aussi sa vitalité et son essor futur.

Il ne saurait s'agir de construire un décor. C'est bien d'un lieu de vie que l'on parle. S'il le traite en considérant la riche histoire imérienne, le projet veut faire vivre, dans cet espace imposé, le centre régional imérien dans toute sa richesse. C'est un lieu de passage et de transit, sur une route de liaison, entre Bienne et La Chaux-de-Fonds, que des liaisons vers Neuchâtel et Tramelan/Franches Montagne rencontrent. C'est un lieu de passage, de déplacement, en voiture, à pied et par tous moyens pour les Imériens qui se déplacent dans la cité. C'est un lieu de vie pour ses habitants, toujours plus nombreux dans les immeubles rénovés. C'est un lieu d'achats, de loisirs, de temps passé à se rencontrer, à discuter. C'est un lieu de vie complet, complexe et riche, qui donne le pouls de la cité, avec ses rythmes, celui des départs au travail, celui des écoliers ou celui des courses, celui enfin des Foires et de l'Imériale. Toutes ces fonctions, multiples et diverses, qui font que cette grand-rue est la Grand-Rue, le Pod comme l'on dit, ont été prises en compte, conservées, mieux : mises en valeur dans ce projet ConviviaCité.

Et encore, on n'a rien dit de ce que l'on ne voit pas : cette colonne vertébrale d'infrastructures, de réseaux qui, partant de cette artère centrale, irriguent et font vivre toute la cité. Du réseau des fontaines, centenaire avec ses pièces d'eau toutes rénovées, aux réseaux d'eau, de gaz, d'électricité,

d'eau claire et de télécommunications : tout a été refait, ou installé s'il manquait. Ce sont des kilomètres de conduites qui cheminent à neuf et font vivre la Cité.

De 2011 à 2014, en 4 étapes annuelles de 280 à 400 mètres, 1'300 mètres de route ont été refaits, avec un total de 22'500 m<sup>2</sup> de surfaces totalement réaménagées. Ce ne sont pas moins de 2,3 kilomètres de bordures en granit et 800 mètres de rigoles en granit qui ont été posées. Et dessous, ce sont 1225 mètres de conduites d'eau potable, 1210 mètres de conduites de gaz, 640 mètres de conduites d'eau claires parasites et pas moins de 10 kilomètres de tubes pour conduites électriques qui ont été posés, alors que 130 branchements d'immeuble d'eau, de gaz et d'électricité ont été refaits.

Ce travail a pris des années. Il a appris la patience, et l'importance de toutes ces infrastructures à tous les habitants de Saint-Imier. Il nous a rendu plus conscients de ce qu'est la valeur d'une infrastructure, et de ce que sont les inconvénients lorsqu'on n'en dispose plus comme on en a l'habitude, qu'il faut faire des détours... Tout cela a été supporté avec beaucoup de patience par les habitants et utilisateurs, de la Grand-Rue comme des autres secteurs de la commune touchés par les déviations. Qu'ils en soient ici salués.

Tout cela a été possible au prix d'un engagement et d'un travail en tous points exemplaire, qui a animé tous les acteurs du projet, du plus modeste travailleur ou intervenant, jusqu'à ses plus hauts concepteurs. La réussite –délais tenus, projet parfaitement réalisé et maîtrisé dans tous ses aspects – est là, grâce à tous ces acteurs. Au nom du Conseil municipal, je vous en remercie vivement.

Tout cela a été possible grâce à une collaboration intense et exemplaire, entre le canton, et ses différents services, et la Municipalité, et ses différents services. Sans une collaboration de cette qualité, scellée par la volonté et la conviction de mener un beau projet utile à toute la population, un tel résultat n'aurait pas été possible. Nous saluons cette collaboration.

Voilà, la Grand-Rue est inaugurée. Le projet est terminé. C'est loin d'être une fin. La réalisation a toutes les qualités pour accompagner la vie et le développement de la commune pendant des années. Il présente encore des possibilités – galeries marchandes, décorations – d'évolutions favorables, propices à un centre régional comme le nôtre. Il donne également des exemples d'aménagements, de trottoirs, qui pourront être repris avec bénéfice dans des rues de quartier. Il porte en lui les possibilités de développement de notre cité, et nous donne toute latitude de les mettre œuvre.

Le projet est certes terminé, mais la suite nous appartient. Il nous la laisse. A nous de la saisir.

Stéphane Boillat  
Maire de Saint-Imier